

Energies renouvelables en propriété partagée

Contexte

L'Europe s'est fixée comme objectif d'atteindre 20% de la consommation énergétique globale à partir d'énergies renouvelables d'ici 2020.

Au niveau national, la France a mis en place des politiques de développement de ces énergies en adoptant différentes mesures tels que l'obligation pour EDF de racheter l'électricité provenant de système de productions renouvelables.

Aujourd'hui tout particulier ou entreprise qui le désire peut devenir propriétaire d'une centrale photovoltaïque avec un temps favorable de retour sur investissement.

BRETAGNE ENERGIES CITOYENNES

En s'inspirant des diverses expériences en France et en Europe, nous souhaitons mettre en place une structure collective qui permette de promouvoir les énergies renouvelables et de fédérer les motivations citoyennes, actuellement éparpillées.

Le 22 avril aura lieu à 20H30 au restaurant Croc'Epi à Lorient l'Assemblée Générale constitutive de l'association BRETAGNE ENERGIES CITOYENNES.

Cette Association aura pour but :

- ⊖ De créer une dynamique locale fédératrice autour du développement des énergies renouvelables ;
- ⊖ D'aider à la mise en œuvre de projets d'investissement collectif dans les énergies renouvelables ;
- ⊖ De renseigner le public sur ces énergies et les moyens de les adapter aux projets à venir ou aux bâtiments existants et de favoriser les échanges de compétence ;
- ⊖ De susciter un questionnement sur nos modes de consommation énergétique.

Un premier projet : 400 m² de panneaux solaires

L'association présentera son premier projet le 22 avril : 400 m² de toit solaire sur la future Biocoop de Mellac.

Les travaux du magasin vont démarrer dans les prochaines semaines et devraient s'achever à l'automne

Chaque citoyen pourra s'investir dans ce premier projet en prenant des parts sociales dans la société qui exploitera le toit solaire.



Et des projets à venir...

Beaucoup de collectivités, de particuliers, d'entreprises possèdent des locaux souvent imposants, au service de tous (gymnases, écoles, salles des fêtes ...) offrant de grandes surfaces de toitures en pente ou en terrasses qui ne demandent qu'à remplir une double fonction : protection et production d'énergie.

La filière bois-énergie connaît actuellement un essor important et doit s'organiser par la création de plateformes locales d'approvisionnement des nombreux nouveaux réseaux de chaleurs bois.

L'éolien et l'hydrolien constituent également des potentiels importants de production d'énergie, particulièrement dans notre région.

Le développement de ces projets collectifs dans les énergies renouvelables, filières créatrices d'emplois (dont certaines d'emplois locaux), est un moyen de s'ouvrir à un nouveau mode de croissance économique. C'est une chance de faire le lien entre économie solidaire et écologie.

Ce débat nous concerne tous et n'appartient pas aux seuls décideurs (élus, techniciens, investisseurs industriels,...). Les citoyens, quels qu'ils soient, peuvent être acteurs de ces projets, en se regroupant pour agir.

Réunion publique le mercredi 22 avril à 20H30 au restaurant Croc'Epi (1 impasse Jean Saint Marc, ZI Keryado, à Lorient, derrière Biocoop)

Contact : Mickaël Coroller au 02 97 37 58 92